

2 Nipidou Jan 9.
Nomination office
Supercitywide
Constitutional De
Jan 10.

D'aujourd'hui) Deuxième énoncé du droit de la République dans lequel de la République
française une esquive est divisible à Dix francs d'exercice; —
attendu qu'il résulte de cette session aux trois énoncés précédents
que les Pouvoirs de adjudication au moins de l'exercice des contributions
foncière, personnelle et mobilière de cette Commune pour l'exercice de l'an Dix
qui a été offertes de servir de base à l'adjudication de l'exercice ou qu'il ait voulu
entreprendre au rang fixé par la loi du 3 juillet de l'an
Ilous, Maire de la Commune de Combles et Membre du Conseil Municipal
de celle Commune extraordinairement nommé officier dans le rang au service
des contributions foncière, personnelle et mobilière de la Commune pour
l'exercice de l'an Dix;

Pierre Montivin
en veuve le 18 Septembre
ans 9

avons nomme D'office pour cette place, et vous détermes yricté de citoyen
Pierre D. Motteux — agriculteur demeurant au hameau des Monneries —
comme de Combier, ayre d'avoir avety quas termé d'un arrêté D'ord
consulz du seize thermidor dernier, si pourroit me cautionnement l'yricté
an quart du montant de la contribution fonciere, il recevra de l'ordre cinq
centimes par franc, et qu'il n'en recevra, et touchera, que trois centimes du
cautionnement; D'laquelle nomination D'office, procès verbal à été
rédigé et signé devant, vous une expédition en être luy zée au sein, prefect
de l'arrondissement, et une autre au secrétariat d'une même arrondissement
à Combier les joind avis et au gre de l'ordre.

a combien des journées et au que depuis,
valable publqz payez if au geroz Cijnsact & certificat
Panjwît & Berix Batempe Chevres
Cijnsact

3 Mepidowang
(antennae)
Dugesia tigrina de
das 10^e.

Date of end with
Mayas New Sun
(mention).

Lequel ayens avoué pris lecture es communication du saidz procès verbal denomination d'offic D'escrivain & que es presents volontairement
Siegé es Cautionné comme il fait à l'end siège es Caution d'ent
Montion per systeme, jusqua l'araison de treize cents dix huit premiers
septembre formans le quart du Montion d'assez force de la ville Commune
yons san Dieu; oubliez du Montion que le Montion sera vendre une
exercice des biens de la compagnie en av. quatuor degres systeme, faisant —
quatre die concurrence pourroys faire, en tout, comme principal debiteur
es said obligé determine maniere que des Montion pourroit y être contraint
pourriant es obligé, Elizane a cet Effet donneille en la demeure Sustitue; De
quoy il nous assurris acte que dix avous octroyé et elevé
Signé avec vous, au 3 meuns d'Avril les quinze mois es an que depan;